



Éducation musicale

Grandir en musique

La musique ouvre l'esprit, éveille les sens, nourrit les capacités créatrices, émotionnelles et intellectuelles des enfants. Elle favorise, à travers la pratique collective, le vivre ensemble, la mixité sociale, la connaissance de soi et la reconnaissance de l'autre. Alors que la Sacem soutient des projets musicaux dédiés au jeune public depuis des années, l'éducation artistique et culturelle et la formation musicale des plus jeunes sont aujourd'hui, plus que jamais, une priorité pour notre société d'auteurs, qui agit à la fois au travers de son action culturelle et de sa plateforme pédagogique, Sacem Université.

Transmettre et partager. Découvrir et expérimenter. Les enfants et les adolescents incarnent l'avenir. Ce sont eux, qui créeront les répertoires de demain, donneront vie à la culture dans le futur. Il est essentiel qu'ils puissent tous, sans distinction, bénéficier d'un accès à la création, rencontrer et dialoguer avec des créateurs, découvrir notre patrimoine artistique et s'initier à une pratique. Lorsqu'elle est mise à la portée de tous, la formation musicale constitue un formidable outil d'intégration sociale. Si la Sacem s'est très tôt emparée du sujet, les pouvoirs publics ont également placé l'éducation artistique et culturelle au cœur de leurs préoccupations avec, notamment, dès 1988, une loi sur les enseignements artistiques et le plan Lang-Tasca, en 2000, sur la culture et les arts à l'école. Tandis que de nombreux rapports publics ont souligné l'apport culturel et pédagogique majeur des pratiques collectives



telles que les chorales ou orchestres à l'école, et préconisé leur généralisation, ce n'est qu'en 2013, dans la loi pour la refondation de l'école de la République, qu'est inscrite, pour la première fois, l'éducation artistique et culturelle parmi les grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves. Aujourd'hui, dans le cadre du projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, les députés ont intégré un amendement prévoyant d'inclure l'éducation artistique et culturelle parmi les critères d'attribution des sommes provenant des 25 % de la rémunération pour copie privée. Si elle devait être définitivement votée, cette disposition serait une avancée majeure, démontrant combien le développement de l'éducation artistique a son importance pour l'avenir de la création, au même titre que les dispositifs d'aide à la création et à la diffusion. La Sacem avait d'ailleurs formulé cette proposition, au moment de la mission Lescure, il y a trois ans déjà. Notre société d'auteurs reste fortement mobilisée et veille constamment et activement à tout ce qui a trait à la démocratisation culturelle, dont il faut préserver les précieux acteurs, à l'instar, notamment, des écoles de musique et des conservatoires, qui jouent un rôle de premier plan sur l'ensemble des territoires. Permettre à chaque enfant-citoyen d'accéder à une pratique musicale collective (chorales,

orchestres...) ouvrirait, en effet, la voie à une véritable démocratisation de l'art.

Écrire et composer pour les enfants

La musique est la première pratique amateur en France. Paradoxalement, son processus de création est encore mal connu des plus jeunes. À la Sacem, le déploiement de l'éducation artistique et culturelle concerne deux directions, qui travaillent main dans la main : l'Action culturelle et Sacem Université. La première, financée à plus de 80 % grâce aux sommes issues de la copie privée, soutient une vaste palette de projets partout en France, qui couvrent à la fois le champ de l'aide à la création et à la programmation de spectacles, et celui de l'aide à la création et à la pratique en milieu scolaire. Ce soutien global représente plus d'un million d'euros pour l'année 2015. Un chiffre qui a doublé, depuis fin 2013, avec la mise en place d'un pôle dédié à l'éducation artistique et culturelle. « La Sacem, qui avait une expérience dans ce domaine depuis des années, est la première société d'auteurs à s'être dotée d'un pôle dédié à l'éducation artistique », souligne François Besson, directeur de l'Action culturelle. Il résume l'enjeu de la politique conduite : « Apporter un soutien aux professionnels et aux sociétaires pour créer et diffuser est une chose, mais il est tout aussi important de remettre

1M€

consacré à l'éducation artistique et culturelle par la Sacem en 2015. Un investissement qui a doublé en deux ans.

500

projets jeune public soutenus depuis dix ans, dont de nombreuses structures, parmi lesquelles, cette année, JM France, l'association Chroma, ou encore Musique nouvelle en liberté (Grand prix lycéen des compositeurs).

56 spectacles

et 18 festivals aidés depuis 2014 dans le cadre de l'aide à la création et à la diffusion de spectacles jeune public.



« L'éducation artistique et culturelle, parce qu'elle ouvre l'esprit et permet à chacun dès le plus jeune âge de développer son libre arbitre et sa créativité, doit être au cœur de toute politique ambitieuse de soutien à la culture et aux arts. » Jean-Noël Tronc, directeur général de la Sacem

Ci-contre, à gauche : Nola Black Soul au Babel Minots, scène jeune public dans le cadre de Babel Med Music (Marseille).



Il est important qu'enseignements initial et spécialisé développent leurs liens : c'est un enjeu à la fois de formation et de rayonnement local.

le jeune public au cœur de la création et former les oreilles. C'est à ces deux conditions que l'on renouvellera les genres et les publics ».

Dans les prochains mois, des projets comme *Alice de l'autre côté du miroir*, de Marine Tromparent (prod. L'Autre lune), *Barbe Bleue*, *l'Opéra Rap*, d'Hadrien Leclercq (prod. L'île de la Tortue), *Les Orgues d'Hibernia*, de Gabrielle Compan (Josiane prod.), ou encore *Le Croquette Show*, de Pascal Parisot (prod. Traffix Music), seront présentés aux enfants, aux quatre coins de l'Hexagone. Autant de productions qui ont pu se concrétiser grâce au concours de la Sacem. En charge du pôle Éducation artistique, Bernadette Bombardieri explique : « Nous avons conçu des programmes pour accompagner la création, la programmation et la diffusion des spectacles ». Ces programmes concernent tous les genres de spectacles – musiques actuelles, jazz, musiques du monde, musique contemporaine, ciné-concert... – et sont aussi l'occasion de faire vivre le répertoire symphonique composé pour le jeune public. Des spectacles interprétés par des artistes professionnels et impliquant des sociétaires de la Sacem peuvent, ainsi, être aidés à

hauteur de 20 000 euros. L'aide de la Sacem est pensée de manière globale. Les organismes qui font tourner ces spectacles peuvent recevoir jusqu'à 10 000 euros. Une aide à la programmation dans les festivals est également prévue pour inciter ces derniers à prendre en compte le public des enfants, et plus largement des familles. Dans le cadre de ces différents dispositifs, une attention particulière est portée aux projets intégrant des actions pédagogiques, indissociables de la présentation de spectacles.

Quand les enfants « font » la musique...

Au-delà des scènes et des festivals, l'action de la Sacem s'accomplit au sein même des écoles, en lien étroit avec les équipes pédagogiques. Tissant un partenariat avec le réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, la Sacem pilote un programme national d'aide à la création qui s'adresse aux élèves du CM1 à la terminale, et finance des projets de création musicale sur deux ans, guidés par un auteur et/ou un compositeur. Tous ces projets sont mis en œuvre avec les acteurs





du territoire, pour un vrai rayonnement local. Pour Jean-Marc Merriaux, directeur de Canopé, jamais la mobilisation n'avait été aussi importante: «*La question de la pratique n'est pas nouvelle. Voir un musicien arriver dans une classe, c'est un partage, c'est un contact important pour développer la créativité des élèves. Ce n'est pas nouveau, mais ça n'a jamais été aussi massif grâce à la mobilisation d'acteurs engagés comme la Sacem*». Exemple parmi d'autres, à Sault, dans le Vaucluse, la compagnie Le Phare à Lucioles bénéficie de ce programme. Pendant deux ans, le compositeur Loïc Guenin accompagne une classe de collège autour d'un projet sur les figures sonores. Pour ce créateur, s'interroger sur ce qu'est une figure «*fait écho à notre époque: les jeunes sont envahis de stars*». La création musicale à l'école favorise, selon lui, un retournement de perspective: «*L'apprentissage passe par la création, ça change tout, cela place l'élève au centre d'un dispositif où il agit. Du haut de mes 13 ans, que puis-je faire? Comment puis-je transformer les choses? Comment fait-on "œuvre"?*» Chaque année, quelques auteurs et compositeurs participent aussi à l'opération Un artiste à l'école, conduite par l'association La culture avec la copie privée. Des artistes de la musique, mais aussi du cinéma, de l'audiovisuel, de l'écrit ou encore des arts graphiques retournent sur les bancs de leur école, de leur collège ou de leur lycée pour un moment



« L'apprentissage passe par la création, ça change tout, cela place l'élève au centre d'un dispositif où il agit. »

Loïc Guenin, compositeur

d'échange avec les élèves. L'éducation artistique n'a pas d'âge... Et la Sacem est aussi pleinement engagée au lycée avec, notamment, le Grand prix lycéens des compositeurs, dont l'édition 2016 verra se disputer des œuvres de Karol Beffa, Régis Campo, Bechara El-Khoury, Laurent Lefrançois, Jacques Lenot et Christian Zanési. En cette rentrée, notre société d'auteurs a encore monté une marche dans son investissement en milieu scolaire. Sous le patronage des ministères en charge de la Culture et de l'Éducation nationale, elle vient de lancer une opération inédite: la Fabrique à chansons (cf. encadré ci-dessous).



Ci-dessus: visuel du festival Tout'ouïe, à la Ferme du Buisson (Marne-la-Vallée).

➤ LANCEMENT

La Fabrique à chansons, des créateurs dans les écoles



Création, composition, interprétation... La Fabrique à chansons a été conçue pour mettre l'enfant au centre du processus de création, en le sensibilisant à toutes les étapes de la chaîne artistique. Cent classes, partout en France, soit plus de deux mille cinq cents élèves, durant toute l'année scolaire, travailleront avec une centaine de créateurs. Cette opération se déploie sur chaque territoire, en lien étroit avec les structures de diffusion locales et s'intègre pleinement dans chaque projet d'école. Initiée par la Sacem dans son concept comme dans son fonctionnement, la Fabrique à chansons est un projet porté en partenariat avec les ministères en charge de l'Éducation nationale et de la Culture et de la Communication, ainsi que le réseau Canopé. Dans chaque classe participante (CM1 ou CM2), le créateur associé interviendra lors de cinq séances: découverte de son univers, écriture d'une chanson et composition de la musique avec les élèves, exploration du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, mise en place et mise en scène de la chanson, répétition avec les musiciens. Les chansons seront ensuite présentées publiquement sur une scène locale, filmées, et publiées sur les sites Internet, dont celui de France Bleu.



projets jeune public, soutenus par la Sacem en 2015 grâce à ses programmes dédiés

PARTOUT EN FRANCE, DANS TOUS LES GENRES MUSICAUX

Création/production



spectacles musicaux pour enfants

Alice de l'autre côté du miroir (Nice), *Barbe bleue, l'opéra rap* (Les Pavillons-sous-Bois), *Neige et verglas* (Loudéac), *La confession d'un colibri* (Le Thor)...

Diffusion



14 tournées 300 dates

Émile, One Maman Show, H2ommes, Le petit ciné-concert, Le cri du lustre...

Programmation



13 festivals

Babel des minots, Festival de l'Épau, MonsterKid, Mon premier festival, Le tympan dans l'œil...

À L'ÉCOLE



créations musicales en milieu scolaire

Une chanson française sous influence (Francos Juniors, La Rochelle), *De cendres et d'or* (Opéra théâtre, Limoges), *Narcisse* (Aurasky, Argenteuil)...



actions pilotes dans l'académie d'Aix-Marseille

Delta (Les Suds, Arles), *Sans Nom dit* (CNCM, Marseille), *Ciné concert des quartiers* (orchestre d'Avignon)...



Pour la première fois, une action d'aide à la création musicale à l'école appréhende la chaîne de la création dans toutes ses étapes. Cette opération prend tout son sens et revêt une précieuse utilité dans un contexte où les collectivités locales et les acteurs culturels connaissent de fortes contraintes budgétaires et où il est donc indispensable de faciliter le dialogue entre les différents protagonistes de la démocratisation culturelle.

Promouvoir le droit d'auteur, éveiller les consciences

Sensibiliser les jeunes générations à l'importance des sociétés d'auteurs dans la création musicale : c'est une des ambitions affichées de Sacem Université, qui développe une pédagogie spécifique sur le droit d'auteur et la création musicale, l'autre pan de l'éducation artistique et culturelle «made in Sacem». Espace de production de contenus pédagogiques promouvant le droit d'auteur et la gestion collective, mais aussi lieu privilégié d'échange, de débat et de réflexion, Sacem Université replace notre société au cœur du monde des idées. Elle organise de nombreux projets (colloques, conférences, prix...) et vient de publier un petit ouvrage pour enfants aux éditions À dos d'âne : *La Vie d'artiste*. Un indispensable pour comprendre l'économie de la création ! «*Très vite, nous sommes rendu compte que notre plateforme allait avoir plus d'importance parce que nous avons abandonné toute pédagogie sur nos métiers ; nous n'étions plus en prise avec les enseignants*», explique Claire Giraudin, directrice de Sacem Université. Par ses actions en milieu scolaire ou périscolaire, Sacem Université touche le jeune public, mais aussi les enseignants et, par ricochet... les parents. La transmission est un chemin à double sens ! ●

Réseau

Des partenaires de longue date



La Sacem noue, depuis plusieurs années, de multiples partenariats. Elle s'est associée à des structures d'envergure nationale comme Orchestre à l'école, la Fédération des chorales scolaires ou l'Institut français d'art choral pour développer le répertoire destiné aux enfants en passant commande à des compositeurs et intégrer la création dans l'expérience musicale des jeunes choristes et des jeunes musiciens. Elle collabore également très étroitement avec les JM France (Jeunesses musicales de France), qui programment, sur tout le territoire, des spectacles musicaux assortis d'actions pédagogiques. Dans le champ des musiques actuelles, elle participe, avec des structures comme Zebrock ou Franco Éduc, au développement d'actions spécifiques portées par les créateurs en direction des publics scolaires. Dernièrement, un partenariat a, ainsi, vu le jour avec le Créa, structure de création vocale et scénique d'Aulnay-sous-Bois, pour la reprise des *Indiens sont à l'Ouest* sur une musique de Juliette, avec des habitants et l'association des Femmes Relais, dans le cadre d'un projet intergénérationnel.



Pour aller plus loin...

AIDE-AUX-PROJETS.SACEM.FR